Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Futur musée des beaux arts : 50 % de fonds privés pour le crédit d'étude

En mai 2001, la commission parlementaire, chargée d'examiner la demande de crédit d'étude de Fr. 1'050'000 pour le projet de futur Musée des beaux-arts, avait interrompu ses travaux, estimant manquer d'informations sur l'apport de fonds privés. Ceux-ci ont été trouvés à hauteur de 50 %, ramenant le crédit cantonal à 500'000 francs, ce que le Conseil d'Etat vient d'accepter.

Le futur Musée des beaux-arts, pour lequel le site de Bellerive à Ouchy a été choisi, a de tout temps intéressé les investisseurs privés. Par le biais d'une fondation récemment créée, la Fondation pour la création d'un nouveau Musée des beaux-arts, des fonds privés ont été réunis, permettant la poursuite des travaux d'étude et le lancement du concours d'architecture. La commission parlementaire avait, en effet, suspendu ses travaux dans l'attente de précisions au sujet des perspectives de financement privé des futurs investissements et des possibilités d'un co-financement privé significatif du crédit d'étude.

La fondation, formée de représentants des milieux économiques, artistiques et de fondations privées, a pour but précisément d'entreprendre toutes les démarches en vue de la création à Lausanne d'un musée des beaux-arts et notamment la recherche de fonds privés pour l'étude et le financement des futurs investissements, ainsi que des promesses de dépôts de collections prestigieuses. Ces efforts ont déjà porté leurs fruits puisque ½ million a été trouvé dont, notamment, 125'000 fr. de la fondation Leenaards, 125'000 fr de la fondation famille Sandoz, 125'000 fr. du Centre Patronal et des apports d'un groupe de représentants de l'économie privée. De son côté, la Ville de Lausanne apporte une contribution qui se monte à 50'000 fr.

Rappelons que les enjeux culturels et économiques de ce futur musée sont importants : il s'agit non seulement d'une occasion unique de développer considérablement le patrimoine artistique du canton par les dons ou dépôts de plusieurs grands collectionneurs privés, mais également de contribuer à l'attractivité de toute la région

par une offre touristique de qualité, riche en spectacles et en musées thématiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2002

Claude Ruey, chef du DIRE, 021 316.40.62 ou 079 310.84.27 Brigitte Waridel, Cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 021/316'33'00 Me Georges Muller, président de la fondation, 021 321.45.32

musée